

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 28.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 28.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023608

Entité de publication



Commune de Nendaz, Route de Nendaz 352, 1996 Basse-Nendaz

Demande d'autorisation de construire - Démolition d'un couvert avec bûcher et réduit, rénovation et transformation d'une habitation avec aménagements d'un 2ème appartement en résidence principale, modification des ouvertures en façades, pose d'isolation périphérique, modification du système de chauffage par une PAC intérieure, aménagement d'un accès avec place de parcs et construction d'un couvert à véhicules avec pose d'une pergola bioclimatique en toiture, Nendaz

Titre du projet de construction

Démolition d'un couvert avec bûcher et réduit, rénovation et transformation d'une habitation avec aménagements d'un 2ème appartement en résidence principale, modification des ouvertures en façades, pose d'isolation périphérique, modification du système de chauffage par une PAC intérieure, aménagement d'un accès avec place de parcs et construction d'un couvert à véhicules avec pose d'une pergola bioclimatique en toiture

Numéro pour consultation eConstruction
4105d633

Requérant(e)
Shaban Memedoski

Requérant(e)

Naile Memedoska

Auteur(e) de plans

Raphael Garcia-Vogel

Parcelle

19896 du plan 168 MC à Aproz

Coordonnées

2'590'179 1'117'244

Propriétaire

Shaban Memedoski

Propriétaire

Naile Memedoska

Affectation(s) de la (des) zone(s)

H30

Dérogation(s)

art. 115 du RCCZ

Moyen de droit / Consultation

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans sur la plateforme eConstruction ou au bureau communal pendant les heures d'ouverture (lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h / Mercredi : 14h-17h).

Les oppositions / réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, seront adressées à l'administration communale, par écrit (le timbre postal faisant foi), en deux exemplaires ou soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO).

L'administration communale vous rend attentif aux modalités mentionnées à l'article 56 LC et suivants concernant le délai et la forme.

Point de contact

Commune de Nendaz
Route de Nendaz 352
1996 Nendaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 28.09.2026